

Le gouvernement aurait dû tenir compte de cette conclusion, mais il a préféré plutôt supprimer du budget le programme pratiquement en entier.

Je ne comprends pas pourquoi on a dit que les stimulants étaient devenus des échappatoires. Ou bien les députés libéraux ne comprennent pas le budget, ou bien ils sont hypocrites et prétendent d'une part que le budget prévoit des mesures intéressantes pour la petite entreprise alors qu'ils savent pertinemment de l'autre que le budget n'a rien prévu à ce sujet. Ou bien ce sont des trouillards qui appuient le ministre des Finances et suivent aveuglément dans ses traces. Comment peuvent-ils affronter dans leurs circonscriptions les petits hommes d'affaires, les agriculteurs et les pêcheurs après la présentation de ce budget si désastreux, et ensuite revenir à la Chambre pour voter en sa faveur? Quand je les vois agir de la sorte, je ne puis les qualifier autrement que d'hypocrites!

Une voix: Allons donc!

M. Jelinek: Le député s'écrie «Allons donc!» Je voudrais qu'il nous dise quelle réaction positive le budget a suscité de la part de la petite entreprise. Je voudrais qu'il vienne dans ma circonscription pour annoncer aux petits commerçants les mesures positives que le gouvernement a adoptées au cours des dernières années et plus précisément les mesures positives prévues dans le budget du 12 novembre dernier.

M. Kelly: Fixez-moi une date et je m'y rendrai.

M. Jelinek: Il n'est guère étonnant que les initiatives du gouvernement aient été si négatives en ce qui concerne la libre entreprise, et surtout le secteur de la petite entreprise qui est l'armature de notre économie. Tout récemment, le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré:

Nous n'avons pas réussi... avec le régime de la libre entreprise. Le gouvernement devrait donc intervenir de plus près dans l'administration des institutions... Cela signifie que notre vie sera encore plus... et non pas moins... réglementée.

Est-il étonnant que le premier ministre nous affirme que le régime de la libre entreprise a cessé d'être efficace? Le problème n'est pas dans le fait que le régime de la libre entreprise a perdu de son efficacité, monsieur l'Orateur, mais plutôt dans le fait que le gouvernement ne lui permet plus d'être efficace. Il le paralyse avec ses règlements, ses directives, ses contrôles et sa paperasserie et l'oblige à surmonter toutes sortes d'autres obstacles. Le gouvernement aurait intérêt à ficher la paix au secteur de la petite entreprise et à le laisser prospérer dans un système de marché libre. Il devrait remplacer les directives et les contrôles par des stimulants, et non par des échappatoires. Mais, malheureusement, ce ne sera pas le cas si l'on se fie à l'auteur du budget.

● (1700)

Encore une fois, cela ne se produira pas. Car qui donc conçoit et rédige le budget?

M. McDermid: Excellente question.

M. Jelinek: Mon collègue se le demande. Le budget est conçu par des intellectuels, appuyé par des intellectuels, approuvé par des intellectuels et enfin mis en œuvre par des intellectuels. Or, les intellectuels qui ont encouragé, approuvé et rédigé ce budget n'ont absolument aucune idée de ce qui se passe dans le monde réel des affaires, à l'extérieur de la tour d'ivoire dans laquelle ils s'enferment à Ottawa. La chose est manifeste d'après l'état du budget. Ces intellectuels devraient être remplacés par des gens qui ont une connaissance intime

Prêts aux petites entreprises—Loi

du monde des affaires, qu'il s'agisse de la petite ou de la moyenne entreprise, ou même de la grande. Il est sûrement temps que le gouvernement et le Parlement du Canada cessent de se fier uniquement à des intellectuels pour administrer le pays. Les hommes d'affaires devraient aussi avoir leur mot à dire.

Je vois sourire certains libéraux de l'arrière-ban. Ils ont raison de sourire car tout...

Une voix: Parce que c'est Noël!

Une voix: On ne l'aurait jamais cru avec le budget!

M. Jelinek: Le député libéral prétend que c'est à cause de Noël! Ce n'est certainement pas la Noël pour les chômeurs ni pour le nombre inouï de chefs d'entreprises qui font faillite, et certainement pas pour les Canadiens qui ne peuvent se permettre d'acheter une maison ou une voiture, de la nourriture ou un réfrigérateur parce que les libéraux ne savent pas gérer l'économie.

Une voix: Bravo!

Une voix: Que proposez-vous?

M. Jelinek: Nous vous proposons d'adopter les nombreuses recommandations que mon parti a présentées au cours des années, dont un bon nombre ont été acceptées comme stimulants par le gouvernement libéral. Ces mêmes recommandations ont aujourd'hui été qualifiées d'échappatoires par le ministre des Finances. C'est ce que nous recommandons, et pourtant les députés s'en moquent. Toutefois, tous les organismes d'affaires du Canada, qu'il s'agisse de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, de la Chambre de commerce du Canada, de l'Association des manufacturiers canadiens, du Conseil canadien du commerce de détail ou de la Fédération des agriculteurs—et la liste est passablement longue—s'opposent entièrement et absolument au projet de loi présenté par le ministre des Finances le 12 novembre dernier. Je vais vous citer le point de vue d'un seul de ces organismes. Voici ce que dit la Moss, Lawson and Company Ltd., qui est membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières:

Le budget du jeudi 12 novembre 1981 nous amène à nous demander si le gouvernement fédéral est capable de percevoir la réalité. Nous hésitons à le qualifier de budget car il ne répond pas aux besoins économiques du pays et ne tient pas compte de la possibilité d'une grave récession au cours des 12 prochains mois—en fait, les répercussions du budget ont même de très fortes chances d'aggraver cette récession. Le ministre des Finances a voulu rendre le régime fiscal plus équitable, il a voulu mettre le «grappin fiscal» sur les mieux nantis qui, principalement grâce à des méthodes de report fiscal approuvées par le gouvernement lui-même, ont jusqu'ici réussi à échapper à l'impôt.

Au lieu de prendre un scalpel pour s'attaquer à cette minorité, le ministre a préféré le couperet, bousculant de nombreuses procédures établies de longue date. Les principales victimes en ont été non pas les riches, mais la classe moyenne productive et ambitieuse. Cela la prive d'une bonne part de son élan, cela prive les entreprises des moyens d'attirer et de conserver des cadres et des dirigeants compétents. Cette stratégie a sans doute été adoptée après le dernier budget, à l'initiative des fonctionnaires de l'État qui jouissent de retraites indexées et de la sécurité d'emploi et qui n'ont pas à prendre de risques économiques ou à supporter les tensions qui règnent dans le monde des affaires. En d'autres temps et en d'autres lieux, ce serait suffisant pour appeler les gens à la révolte.

Et révolte il y a dans tous les milieux, et pas seulement dans les milieux d'affaires. Révolte au Congrès du travail du Canada et ailleurs. Le budget présenté par le ministre des Finances lèse beaucoup de Canadiens, employés ou patrons, personnes au bord de la retraite, locataires et consommateurs. Le budget est également un budget restrictif. Il annonce des